Section du Finistère

CDAS du 18 mars 2021
Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

Depuis plus d'un an, nous traversons une crise sanitaire et sociale sans précédent.

Cette crise est venue bouleverser les vies professionnelles et personnelles des agents, engendrant, pour certains, des difficultés financières, des fragilités sociales, que l'action sociale se doit de prendre en compte.

Mais avec quels moyens ? Avec 109 millions d'euros pour 2021, le budget de l'action sociale tombe à un niveau jamais atteint. Ce budget ne prend en aucun cas en compte les besoins sociaux des agents du ministère face à une crise dont l'ampleur est à craindre.

Au contraire, la politique sociale du ministère s'inscrit dans le seul et unique objectif de restriction budgétaire, et ne prend aucunement en compte les difficultés sociales qui s'annoncent pour ses agents.

Le droit à une action sociale ministérielle de grande qualité est rendu encore plus légitime, c'est même une nécessité dans le contexte économique et social actuel.

L'action sociale doit absolument être renforcée, afin de mieux répondre aux besoins des agents en activité et pensionnés, leurs familles, leurs ayants droits.

Pour **Solidaires Finances**, l'action sociale a pour objet de répondre à tous les besoins sociaux des personnels, actifs et retraités, dans les domaines du logement, de la restauration, de gardes d'enfants, des vacances, des loisirs, et de la culture.

L'action sociale doit offrir un équilibre aux personnes entre leurs vies professionnelle et privée. Elle doit aussi apporter une aide morale, financière, et des secours, lorsque les agents sont dans le besoin.

Pour cela, l'action sociale a besoin de moyens matériels, humains, financiers, afin de mettre en œuvre et d'assurer des prestations de qualité pour l'ensemble des personnels.

Mais cette action sociale, ambitieuse et volontariste, que **Solidaires Finances** revendique, risque d'être sacrifiée sur l'autel de la rentabilité et des économies d'échelle.

En effet, la réforme de l'action sociale dans notre ministère se fait une fois de plus en bafouant le dialogue social.

Le groupe de travail du CNAS du 3 mars 2021 n'avait rien d'un groupe de travail, ce n'était qu'une simple réunion d'information.

Au vu du mépris démontré envers les représentants du personnel ; le Secrétariat Général révèle son absence de considération pour les agents et leurs besoins. L'administration veut simplement imposer sa propre vision de l'action sociale à l'ensemble du territoire.

L'action sociale n'est pas un supplément d'âme bienveillant, elle n'est pas non plus seulement un ultime recours pour les seuls agents en difficulté.

Pour **Solidaires Finances**, l'action sociale est partie prenante d'une politique qui participe au bénéfice du progrès social sous toutes ses formes, et qui contribue à l'amélioration de vie de l'ensemble des agents !

Les remarques et propositions des fédérations des Finances sur la réforme de l'action sociale ne seront pas prises en compte.

Pour preuve, l'administration a décidé, unilatéralement, la création d'une fédération faîtière qui regroupera les 3 principales associations (AGRAF, ALPAF et EPAF) et les 4 autres associations soumises à adhésion (ATSCAF, Coopérative des Finances, Centre Sportif du Ministère et Place des Arts).

De plus, elle n'a pas répondu aux questions concernant l'autonomie des associations, de leur niveau de décisions, ou encore du statut des personnels de ces associations.

Le Ministre veut que l'action sociale évolue, mais il ne donne pas plus de précision sur l'évolution souhaitée, et le secrétariat général obéit sans se préoccuper des conséquences pour les agents, car pour lui, l'évolution se traduit forcément pas réduction, il va donc chambouler, casser, et détruire l'action sociale.

La Cour des Comptes a procédé à un audit sur l'action sociale et un rapport doit prochainement être communiqué. Il aurait été préférable d'attendre que les conclusions de ce rapport soient connues de toutes et tous avant de procéder à une réforme.

Solidaires Finances vous rappelle son opposition à la régionalisation de l'action sociale de notre ministère.

L'Action Sociale nécessite de conserver un réseau départemental de délégations et d'assistants, qui gère les prestations avec un véritable accompagnement, au plus près des agents. C'est une richesse pour notre ministère.

De multiples attaques sont menées contre l'Action Sociale, contre **NOTRE Action Sociale** Ministérielle, que d'aucuns verraient bien disparaître, pour ne laisser subsister que la seule Action Sociale interministérielle, sans compensation budgétaire.

La baisse des budgets de l'Action Sociale, la disparition programmée des CDAS, la régionalisation du réseau des délégations, la vente programmée de tout ou partie du parc des résidences de vacances EPAF, n'en sont que des exemples.

L'illustration parfaite de cette baisse de moyen, que **Solidaires Finances** déplore, est la nouvelle baisse de notre CAL (Crédit d'Action Local), qui passe de 43 002 € en 2020, à 40 852 € en 2021.

Solidaires Finances condamne également la réserve budgétaire de 6 %, et en exige sa levée immédiate.

Pour **Solidaires Finances**, l'Action Sociale n'est ni un confort ni un luxe, C'est au contraire une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation.